

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 9 juin 2022

L'ADEPALE SOUTIENT LE CHÈQUE ALIMENTAIRE DESTINÉ AUX PRODUITS FRAIS ET TRANSFORMÉS ET APPELLE À PROLONGER LE DISPOSITIF

Dans un contexte de hausse spectaculaire des prix des matières premières agricoles et industrielles, aggravée brutalement par la guerre en Ukraine, des Français doivent désormais procéder à des arbitrages alimentaires mettant en péril leur équilibre nutritionnel.

C'est pourquoi l'ADEPALE, qui réunit les PME et ETI alimentaires françaises, soutient la mise en place du chèque alimentaire annoncée pour la rentrée par le Gouvernement. Ce dispositif d'urgence permettra d'apporter une réponse simple et rapide aux Français les plus démunis face à l'inflation.

L'ADEPALE estime indispensable que cette aide financière contribue à la souveraineté alimentaire et industrielle de la France, en facilitant l'accès aux produits de qualité, qu'ils soient frais ou transformés. Le chèque alimentaire peut également constituer un moyen de soutenir les activités des acteurs de l'alimentation en France et maintenir la vitalité économique des territoires.

De plus, les adhérents de l'ADEPALE souhaitent que ce dispositif de soutien au pouvoir d'achat s'inscrive dans la durée afin de continuer à assurer l'équilibre alimentaire de tous les Français ainsi que la pérennité de la chaîne alimentaire française.

À propos de l'ADEPALE (Association Des Entreprises De Produits Alimentaires Élaborés)

L'ADEPALE est la principale fédération professionnelle de l'industrie alimentaire nationale. Elle est le porte-parole de 1 570 établissements, principalement des TPE, PME et ETI au travers de 6 syndicats membres : les Entreprises du traiteur frais (ETF), la Fédération des industries d'aliments conservés (FIAC), les Entreprises des glaces et surgelés (Les EGS), la Fédération nationale des légumes secs (FNLS), le Syndicat des fabricants de végétaux frais prêts à l'emploi (SVFPE) et le Syndicat de la rizerie française (SRF). Leurs unités de production sont réparties sur l'ensemble du territoire national, et représentent un CA de près de 16 milliards d'euros. Le secteur professionnel emploie 120 000 salariés. adepale.org